DECLARATION PREALABLE de la CGT
CT DES DDI DU 27 MAI 2021

Monsieur le directeur,

La CGT souhaite ouvrir sa déclaration sur le sujet du calendrier de retour des agents à leur poste de travail. La baisse des contaminations ouvre la perspective non pas d'un retour à la normale pour l'instant, mais d'une phase de ralentissement de l'épidémie et donc d'un peu plus de présence dans les services des agents. La ministre de la fonction publique vient d'adresser aux ministères une instruction sur ce sujet.

Dans ce cadre, il parait essentiel que le ministère de l'intérieur précise, à travers une instruction aux directeurs, les conditions dans lesquelles le retour des agents dans leurs services soient assurées, dans un cadre cohérent et progressif. En effet, il s'agit bien de donner des règles communes aux directions pour permettre aux agents de « revenir » un peu plus dans les services, de tenir comptes de contraintes encore fortes sur les familles (comme les fermetures de classes liées au COVID) et du fait que certains agents ne sont pas revenus dans leur direction depuis longtemps.

Il apparait également important de mettre en œuvre toutes les mesures de prévention nécessaires, ainsi que de suivi des agents dont certains pourraient se retrouver en grande difficulté. La CGT appelle à ne pas sous-estimer les effets de la durée des tensions de cette crise, du télétravail sur les agents, de la difficulté à reconstruire des collectifs de travail, etc… ; le Ministère a une responsabilité dans ce cadre.

Par ailleurs, la nouvelle organisation territoriale créé de multiples difficultés sur le terrain. Et les informations qui remontent des directions ne sont pas bonnes sur ce sujet. Dans les directions départementales les SGC posent problème notamment car ils imposent une gestion à distance des dossiers RH et financiers par tickets. Il faut faire un ticket pour tout, ce qui complexifie énormément le fonctionnement des directions. Tout particulièrement au niveau des nouvelles DDETS qui doivent dans le même temps mettre en place leur nouvelle organisation, qui n'a pas pu faire l'objet d'une réelle préfiguration, sans parler du SGAMM francilien qui dysfonctionne même en matière budgétaire.

Des interrogations se font jour sur les référents de proximité censés faire le lien avec les SGc. Leur place et leur rôle semblent différents dans chaque direction et ne répond pas toujours aux besoins. Par ailleurs, de nombreux agents qui avaient l'expérience et la connaissance des dossiers ont quitté les SG en anticipation de la réforme ce qui pose là aussi des difficultés dans les fonctionnements.

Malgré certaines améliorations, les difficultés qui perdurent depuis plusieurs mois dans le contexte actuel, pèsent sur le moral des agents. La CGT demande la réalisation d'un bilan intermédiaire quantitatif et qualitatif sur la mise en place des SGc et des nouvelles directions, pour identifier les principaux points de contraintes et travailler à des évolutions positives pour les agents en DDi.

Enfin des inquiétudes subsistent sur les aspects informatiques, particulièrement dans les DDETS, dont certaine « bascules » se sont faites brutalement, sans information préalable. La monopolisation des collègues des SIC sur la campagne électorale en cours, laisse craindre une persistance de problèmes informatiques dans les DD dans la durée. La CGT appelle le MI a prendre rapidement les

mesures nécessaires pour répondre aux attentes des agents et leur permettre d'assurer leurs missions de services publics.

Au-delà de la réunion de ce jour, notre organisation syndicale vous sollicite afin qu'une ou plusieurs réunions soient organisée pour travailler sur la mise en place concrète du processus électoral dans les directions concernées et qu'un rétro planning de la campagne soit établi.

Alors que le projet de loi de finance 2022 est en cours de construction, la CGT, dans le prolongement de ce qu'elle apu dire lors du dernier CHSCTC qui a notamment examiné le bilan social, réitère sa demande d'un abondement significatif des crédits alloués aux DDi soit effectué, y compris pour procéder aux nécessaire créations d'emploi de fonctionnaires.

La CGT est par ailleurs attentive, interrogative et critique sur les réformes frappant la haute fonction publique de l'Etat, qu'il s'agisse de l'ENA, des attaques portées contre les inspections générales, mais aussi le corps de la préfectorale sur lequel nous serions intéressés de vous entendre.

La CGT terminera cette intervention en vous disant que d'autres choix s'imposent quant à l'avenir de la fonction publique et plus particulièrement des Directions interministérielles. C'est pourquoi elle appelle les personnels à se mobiliser le mardi 15 juin 2021 pour les missions de service public, l'emploi et les salaires par la revalorisation de la valeur du point d'indice.